Défense Beaugrenelle
1er juillet 2019

Association loi 1901, 70 rue Saint-Charles 75015 PARIS, CCP Paris 51 578 O9 V
contact@defense-beaugrenelle.org - http://defense-beaugrenelle.org/

Réunion du Conseil d'arrondissement du 15ème, avec le CICA (Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement), 1er juillet 2019

Notre Comité de défense a été chargé d'introduire la réunion pour les associations membres du CICA. Vous trouverez ci-dessous l'exposé de notre présidente Marie-Claude Beaudeau.

La réunion s'est tenue avec la participation de la directrice de la voirie et des déplacements de la Ville, du directeur de la prévention, de la sécurité publique et de la protection, du directeur des relations voyageurs d'Ile-de-France-Mobilités, d'une responsable du développement territorial de la RATP, de représentants de la société délégataire de la « Traverse ».

Annoncé, le représentant de la société Smovengo (vélibs) s'est excusé. La représentante de la société de trottinettes électriques Lime a littéralement « filé à l'anglaise » au cours de la réunion (avant d'avoir à répondre).

Ces professionnels, le maire du 15ème et plusieurs élus, d'autres responsables associatifs sont intervenus sur les sujets que nous avons soulevés. La vidéo de la séance du CA-CICA est en ligne sur le site de la Mairie: https://www.mairie15.paris.fr/actualites/conseil-d-arrondissement-en-presence-du-cica-lundi-1er-juillet-1356 . Plusieurs réponses ou non-réponses alimenteront nos interventions, concernant spécialement notre quartier, dans les semaines à venir et à la rentrée. A suivre. Bonne lecture, bon été!

Paris 15ème – Réunion du CA-CICA du 1er juillet 2019, 19h00

« De quelles améliorations ont besoin les différentes formes de mobilité dans le 15ème pour répondre aux besoins des habitants »

Introduction, pour les associations, membres du CICA du 15ème,

par Mme Marie-Claude BEAUDEAU,

présidente du Comité de défense de Beaugrenelle – Front de Seine – Charles Michels.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers d'arrondissement,

Mesdames et Messieurs les représentants des services de la Ville de Paris, d'Ile-de-France Mobilités, de la RATP et de prestataires privés, Mesdames et Messieurs,

La question des transports est un sujet récurrent, majeur, dans le 15ème comme ailleurs. M. le Maire, je vous remercie de l'avoir mis à l'ordre du jour de ce CA-CICA. Je voudrais remercier, au nom du CICA, votre adjointe Marie-Caroline Doucéré pour son implication dans la coordination des associations.

A cette étape de la mandature, à l'amorce de la campagne électorale de 2020, militants associatif, nous savons que c'est le bon moment pour faire des bilans et faire entendre les interrogations et exigences.

Mesdames et Messieurs les élus, ce sera ma première demande et proposition ce soir, je souhaiterais, au nom des associations, qu'une structure d'échanges réguliers, sur les sujets de la mobilité, soit mise en place dans le 15ème avec les associations, les professionnels, les conseils de quartier. Cela existe dans d'autres communes et arrondissements. Cela répond à une exigence large. Nous avons été très frustrés d'être quasiment tenus à l'écart des discussions sur les modifications des tracés des lignes de bus.

Monsieur le Maire, dans les particularités connues de Paris, de l'Ile-de-France, la voix des arrondissements doit aussi se faire entendre, comme celle des communes de banlieue, sur les questions de transports. Bien sûr, nous ne sommes qu'un ensemble de quartiers au sein d'une métropole intégrée qui préside légitime-

ment aux politiques d'ensemble d'aménagement en la matière. Mais le 15ème, avec ses 235.000 habitants, a aussi ses particularités et doit avoir son droit à l'expression.

Nous accueillons Monsieur le Directeur des relations voyageurs d'Ile-de-France-Mobilités. Bienvenu dans le 15ème ! **Avec d'autres, je redoute que le changement de dénomination du STIF, « Syndicat des transports d'Ile-de-France » ne marque une réduction de l'expression et de l'influence des collectivités locales, dont des arrondissements de** Paris. « Le Grand Paris », « Ile-de-France mobilités », dans le contexte, vu déjà l'exemple des opérations financières et immobilières liées aux JO de 2024 que nous subissons, font craindre pour la prise en compte des habitants des communes et arrondissements. D'où mon souhait que le 15ème se structure davantage pour peser sur la question transports.

Au vu des courts délais, des disponibilités différentes de chacun, il n'a pas été possible qu'associations, nous préparions collectivement cette réunion. Je reprendrai donc des constats, des interrogations et des propositions portées par les unes et les autres. Le CA-CICA de ce soir est une étape.

Je propose d'envisager les problèmes en partant de la mobilité la plus simple – la marche des piétons – pour aller à la plus lourde – les RER – dans notre cas. Je suppose qu'aucun habitant du 15ème ne se déplace quotidiennement en hélicoptère et que, quel que soit le futur statut d'ADP, **nous continuerons, avec les habitants de la Cité des Frères Voisin, à demander la suppression de *l'Héliport* de Paris.**

Je propose d'envisager chaque mode de transports, à chaque niveau, suivant les types de besoins de la population, avec une catégorisation des usagers du 15ème : pour aller au travail, à l'école, pour accéder aux services publics, pour les loisirs, en tenant compte particulièrement des familles avec enfants et des personnes à mobilité réduite.

La question des ***ascenseurs*** est généralement rattachée à celle du logement, notamment en ce qui concerne le parc social. Je veux exprimer néanmoins les préoccupations de nos concitoyens vieillissants et/ou handicapés, locataires de longue date ou propriétaires occupants, dans le parc privé ancien, dénué d'ascenseurs. Leur mobilité immobilière est souvent impensable. La collectivité devrait prendre des dispositions pour les aider au quotidien pour aider à l'installation d'ascenseurs.

Concernant la *circulation piétonne*, je me fais le relais de mécontentements et de protestations. La recrudescence des travaux fait les choux blancs des humoristes. Les habitants ne comprennent pas que les tranchées dans les rues et des trottoirs durent si longtemps et se reproduisent, dans certaines rues, à quelques mois d'intervalle, rue des Morillons, rue Lecourbe, rue Sain-Charles etc... Il y a une exigence de meilleure sécurisation de ces véritables casse-gueule, encore plus pour les fauteuils et les poussettes. Il y a une exigence d'une meilleure explication. Il y a une exigence de rationalisation, de planification des travaux impliquant les acteurs publics et privés. C'est le rôle des services de la municipalité, je suppose.

On nous a expliqué que **les règles de remise en état des trottoirs, après chantier, avaient été modifiées**. Autrefois, si l'intervenant privé ne les effectuait pas immédiatement, les services de la Ville opéraient et la Ville se retournait vers l'entreprise privée pour que la collectivité soit remboursée. Aujourd'hui, la Ville n'effectuerait plus les travaux mais se contenterait de faire appel au bon-vouloir des constructeurs privés. Qu'en est-il, Mme la directrice de la voirie ? Devant l'EHPAD Castagnary, il a fallu plusieurs, années, des interventions d'élu et du conseil de quartier, pour que le trottoir soit regoudronné et praticable, sans danger, pour les personnes âgées et leur famille. Comment comptez-vous remédier à ce type de situation ?

Concernant les ***piétons*** toujours – le sujet est évoqué régulièrement -, le **débordement des caniveaux** en cas de grandes pluies pose problème, aux fauteuils roulants non-amphibies, même aux chaussures de ville… Notamment place Charles Michels., ou rue Antoine Hajje.

Des habitants et des amis d'associations nous font part aussi de trop nombreux **problèmes d'éclairage** des rues la nuit, même vers la rue du Commerce. Avec les tranchées dans les trottoirs, sans lumière, pour peu qu'il y ait eu un orage… Les encombrements de Paris raillés par Boileau dans ses satires sont toujours d'actualité !

Nos amis des associations du 14ème nous ont informés et alertés des conséquences néfastes des expérimentations dont on ignore les motivations de **suppressions des feux tricolores**. Monsieur le Maire, vous intervenez sans doute pour nous les épargner dans le 15ème.

Passons des trottoirs aux véhicules très légers ! Les débats sur les *trottinettes électriques* a suffisamment défrayé la chronique pour que je n'entre pas dans le détail. Nous avons des adhérents ou des membres de nos familles séduits par cette chose roulante, peut-être non-polluante, mais gênante et accidentogène d'autant qu'elle est non-bruyante.

Tous, et les utilisateurs en premier, souhaitons une sécurisation, un code de bonne conduite, même si l'on ne sait pas si la mode va durer. Sur toutes les questions de sécurité, je m'adresse bien sûr, à M. le Directeur de la prévention, de la sécurité publique et de la protection.

Je crois que les dispositions du Conseil de Paris ont fait consensus – après une mort tragique -, interdisant la circulation sur les

trottoirs et imposant des limitations de vitesse. Reste la question des engins des sociétés qui envahissent les chaussées et les pas de porte. Madame la représentante de la société de trottinettes LIME, vous faites du profit en envahissant nos trottoirs, avec vos trottinettes connectées. Comment comptez-vous rembourser la collectivité pour la gêne avant de négocier et de payer des aires de stationnement spécifiques pour vos engins ? La question, réciproquement, est posée aux services de la ville et à vous, Mesdames et Messieurs les élus.

Des trottinettes, passons aux *vélos*, avec deux types d'usagers et de problèmes, les cyclistes sur leur vélo – je n'ai pas pu reprendre contact directement avec nos amis de vélos 15/7 - et les cyclistes en vélib.

Sur les voies cyclables en site propre, je me hasarde à un bilan positif, par exemple en ayant écouté, année après année, les riverains et commerçants du boulevard de Grenelle qui les acceptent mieux. Elles facilitent et sécurisent indéniablement les parcours cyclistes.

Le constat est moins favorable concernant la circulation à contre-sens. Il y a eu un retard dommageable, peu compréhensible, dans le marquage au sol. Mais même ainsi, il y a confusion et danger. **Quant à la cohabitation des vélos, des taxis et des bus sur les voies de bus, elle est toujours aussi périlleuse, source de retards et d'accidents graves**. Les uns et les autres, vous reconnaissez le problème. Où en êtes-vous des propositions ? Je puis vous le dire, les machinistes du 39, du 95 ou du 80 finissent leurs journées fous des frayeurs que les cyclistes leur ont occasionnées. Et les cyclistes se plaignent, vous le savez tous, du danger que représentent les véhicules garés sur les pistes qui les obligent à déboîter et à se retrouver au milieu des automobiles.

Concernant les *vélibs*, le succès de l'opération est reconnu à Paris comme dans les autres villes. Mais le naufrage du renouvellement de la concession est lamentable. Monsieur le représentant de Smovengo, je ne veux pas vous accabler davantage d'autant que la municipalité de Paris est première responsable. Etiez-vous réellement à même de répondre à l'appel d'offres ?

Après l'expérience des premiers Vélibs, la municipalité n'aurait-elle pas pu municipaliser le service ? La question s'adresse aux élus aussi. Concrètement, où en est-on de la remise en fonctionnement des vélibs dans le 15ème (et, en complément, de la remise en état des trottoirs autours des stations, restées des mois des dépotoirs) ?

Monsieur le Maire, je sais que vous évoquerez particulièrement les entraves à la *circulation automobile*. Le 15ème est intégré dans des logiques et des choix qui le dépassent, comme les discussions sur l'avenir du périphérique, même si elles le concernent.

Je voudrais me faire le relais de deux problèmes en particulier.

D'abord les conséquences, pour le 15ème, de la fermeture des voies sur berges. Les rapports, selon qu'ils soient commandés par la Ville ou la Région, donnent des bilans légèrement positifs ou négatifs en termes de pollution. Ce qui est avéré pour le 15ème, c'est que les changements de trajets des automobilistes se sont traduits par un afflux supplémentaire de véhicules – non, comme on aurait pu le penser boulevard de Grenelle ou boulevard Garibaldi – mais rue de la Convention et rue de Vouillé. Ces rues cruciales, où circulent les bus 62 encore ralentis, où se trouve un marché important trois jours par semaines, sont encore plus paralysées, avec toutes les conséquences connues pour tous les riverains et commerçants.

Ma question est donc : quelle proposition pour désengorger ces rues, malgré le blocage des voies sur berges ?

Autre rue engorgée, chère à notre comité, la rue Linois, en particulier le samedi. Et plus largement, tout le quartier du Front-de-Seine et la place Charles Michels. C'est plus le résultat du centre commercial et du classement en « zone touristique internationale » que de la fermeture des voies sur berges. Mais que comptez-vous faire ou proposer pour que l'on puisse traverser la rue paisiblement ? Est-il normal que les entreprises de voituriers confisquent une voie dédiée à la circulation publique ?

Toujours dans ce quartier, il serait temps, Mmes et MM. les élus, Mme la Directrice de la voirie, qu'une étude actualisée sur l'impact du centre commercial et de l'implantation de nouvelles activités sous et sur dalle soit enfin décidée et réalisée. C'est d'ailleurs un vieil engagement de la municipalité de Paris, remontant à la délivrance des permis de construire du nouveau centre.

Deuxième point sur les autos dans le 15ème, je ne fais que l'effleurer, le stationnement. Les ménages les plus pauvres sont pénalisés par la réduction drastique des places. La privatisation des PV, avec des entreprises profitant de la précarité des salariés, aboutit à exacerber les colères quotidiennes. Quel bilan en faites-vous ? Notre association propose que les parkings du centre Beaugrenelle, sous-occupés, puissent être utilisés par les riverains, en semaine du moins et que la politique tarifaire du Centre pousse ses clients à s'y garer plutôt qu'à bloquer, si nombreux, la piste cyclable de la rue Linois. Sans parler du stationnement sauvage sur les trottoirs devant les accès aux parkings de la dalle, etc.

Mesdames et Messieurs, je finis par le gros morceau *des transports en commun*, du plus local au plus régional.

La « traverse Brancion-Commerce » a été un des sujets de la campagne électorale dans le 15ème en 2014. A l'heure du bilan, nous pouvons nous féliciter que son parcours ait été repensé. La fréquentation est montée, notamment de lycéens et de clients des marchés. Mais les dysfonctionnements demeurent. Il manquerait tellement de personnel que les arrêts maladie ne pourraient pas

être remplacés. Avenue Ernest Renan, le site de stationnement et d'entretien des véhicules est indigne.

La délégation aurait déjà dû être soumise à renouvellement, avec nouvel appel d'offres. Elle a été prolongée d'un an. Mme la représentante de la société-mère de la Traverse, quels sont vos arguments pour vous représenter ? Combien d'argent gagnez-vous sur cette ligne ? Quel prestige représente-t-elle pour votre société ? Mmes. et MM. les élus, la RATP, avec son dépôt de Croix-Nivert, son expertise, ne serait-elle pas plus appropriée pour effectuer ce service ?

Madame la représentante de la ***RATP,*** si je dis cela, ce n'est pas pour vous flatter ! Au contraire, nos sujets de récriminations sont nombreux comme nos propositions constructives d'amélioration.

Concernant les *bus*, les problèmes principaux qui nous remontent et que nous vivons sont la régularité et les pannes. Depuis 5 ans, l'offre a été étendue, en extension horaire notamment. C'est bien en général, mais cela s'est-il fait au prix de la qualité ?

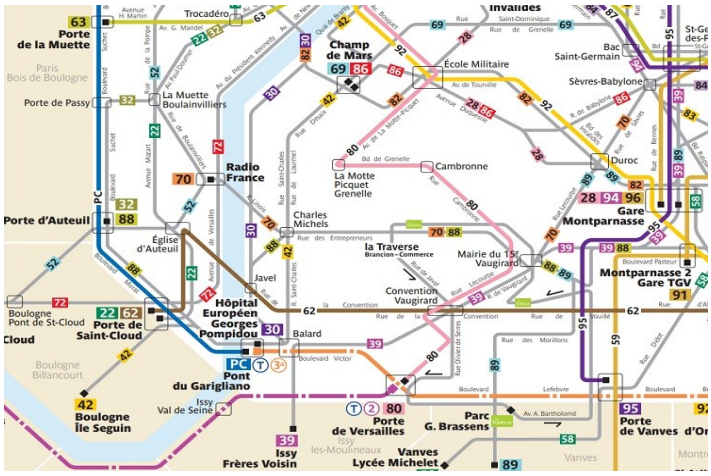

Le T3 a été visiblement privilégié. C'était une nécessité vue l'arrivée de milliers d'emplois nouveaux à Balard et l'engorgement dès très tôt le matin.

Il est trop tôt pour que nous donnions une estimation des changements de parcours des lignes historiques de bus concernant le 15ème. Je répète qu'il est dommage que la concertation ait été si minimale. Les allongements des lignes 39, 80 et 88 font l'unanimité pour. Pour le 30, on se demande vraiment si les intérêts du centre Beaugrenelle n'ont pas prévalu et les aménagements, délicats, des arrêts, très contestés par les riverains.

Régularité ? C'est le sujet de colère principal qui nous revient. 20 minutes d'attente, en semaine, du 95, 60 minutes le week-end – et encore, c'est parce que le panneau indicateur ne va pas au-delà. C'est intolérable.

La perspective de mise en concurrence des lignes et des dépôts de bus a poussé la RATP à centraliser la régulation des lignes, loin des conducteurs, avec des effectifs insuffisants et des conditions de travail impossibles. Sur les écrans, aux stations, nous, usagers, nous le constatons. Les machinistes en souffrent. Monsieur le représentant de la RATP, quel bilan tirez-vous ? Demandez-vous avec représentants des personnels de la RATP, notamment de Croix-Nivert, la réinternalisation, dans les dépôts de la régulation ?

Complémentaire de ces dysfonctionnements, tels que nous les subissons : les pannes. Puisque la RATP n'entretient plus ses bus elle-même, avec ses personnels qualifiés, en amont des problèmes, mais préfère faire des économies en remplaçant *la* prévention par le service public par *la réparation* par des prestataires privés : les pannes, les dégradations s'accumulent. Je voudrais connaître votre avis, Monsieur le représentant de la RATP et les volontés de MM. et Mmes les élus.

Dans RATP, il y a P comme « Parisien ». Cette société nationale fête son 70ème anniversaire. Qui, ici, soutient et assume sa liquidation, sa privatisation mondialisée, dans la concurrence selon les directives étrangères de l'Union européenne ?

Concernant le *réseau métro*, j'ai trois interrogations précises.

Je voudrais que nous soient expliquées les conditions de remplacement, par bus, de la ligne 6 entre Pasteur et Passy, cet été, et au passage, rappelées les motifs de cette nouvelle rénovation.

Je réitère – sachant que c'est techniquement difficile – la **demande de mise en place d'un escalator ou d'un ascenseur à la station Charles Michels**.

Je réitère – sachant que c'est aussi techniquement difficile – la **demande d'une connexion piétonne souterraine entre la station de la ligne 10 Javel et la gare du *RER C.*** Avec l'afflux accru d'emplois et de visiteurs, cela devient vraiment indispensable.

Il n'y a pas ce soir de représentant de la SNCF. Je le regrette mais c'est pour une autre fois, notamment en ce qui concerne le RER C, dont la station, grandement à repenser et améliorer, de Garigliano. Je lui aurais aussi posé des questions sur les menaces sur les lignes qu'empruntent beaucoup d'entre nous depuis Montaparnasse3 – Vaugirard, dont le Paris –Granville. J'aurais protesté, devant lui, devant la fermeture des guichets, et même des automates, grandes lignes, à Javel, Convention ou Bir Hakeim.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, je voudrais mentionner un dernier débat qui nous préoccupe tous comme usagers et qui va vous occuper pendant la campagne électorale : celui de la tarification des transports en commun.

Qui doit payer, à quelle proportion et qui va payer, pour quel service ? Puisqu'il faudra bien payer ! Je me réjouis que les aînés aient retrouvé des tarifs réduits !

Nous savions tous que le Pass-Navigo à 70 euros ne tiendrait pas sans augmentation ou changement de système.

Comme la politique, c'est votre affaire, je ne fais que soulever la question. En vous dirigeant vers toutes les interrogations dont je me suis faite, avec notre Comité de défense de Beaugrenelle, la porte-parole ce soir !

Merci de votre attention.